

NÉGOCIER POUR TRANSFORMER – LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL

Jean Grosset

26/10/2021

L'Observatoire du dialogue social de la Fondation Jean-Jaurès publie sa dernière lettre d'actualité. E-dialogue social, télétravail, réforme des retraites, dialogue social dans l'éducation nationale, minimas salariaux, dialogue au sein des branches, des territoires et des administrations : tous les sujets qui font l'actualité du dialogue social et du travail syndical y sont abordés.

[Téléchargez la Lettre](#)

Le dialogue doit être exigé à tous les niveaux. La fin des aides publiques nécessite une finesse d'analyse, des constats partagés, des négociations entre les partenaires aboutissant à des accords communs.

Cette méthode de dialogue social est indispensable pour répondre aux formations nouvelles dont ont besoin les salarié-es et les entreprises. C'est ce que veulent faire les syndicats de salarié-es en négociant dans un bassin d'emploi des « transferts d'entreprises en difficulté vers celles qui embauchent » (contrats de transition collective). C'est encore cette idée qui prévaut dans les propositions de certaines entreprises ou branches qui souhaitent embaucher de nouveaux salarié-es en les formant les premiers mois pour leur nouveaux postes de travail. Cette exigence de dialogue est renforcée par l'adaptation indispensable des entreprises aux objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

Enfin, le sujet des salaires est revenu naturellement dans les demandes des salarié-es et des syndicats. La crise sanitaire a accentué les inégalités et les précarités pour certains. C'est une question vitale pour certains salarié-es, et plus généralement un respect pour celles et ceux qui produisent et font vivre le pays. Il s'agit de pouvoir vivre dignement. Cette question ne peut se

résoudre qu'avec des négociations loyales de branches et d'entreprises.

Si un cap général doit être affirmé pour négocier des augmentations de salaires, ce sont les partenaires qui peuvent ensemble trouver les bons accords permettant de répondre aux demandes salariales et aux objectifs des entreprises. Cette méthode est valable dans le public comme dans le privé.

Dans cette lettre de l'Observatoire du dialogue social s'expriment des syndicalistes qui mènent patiemment ces actions. Nous rendons compte aussi d'un **travail de réflexion** autour des nouvelles conditions du dialogue dématérialisé. Cette étude, nous l'espérons, pourra être utilisée par toutes celles et ceux qui souhaitent dialoguer et négocier pour aboutir.